LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

N° 81 - Mars 2018

Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte

Association agréée - Arrêté Préfectoral du 22 juin 1978

Site internet : www.sauvparcml.asso.fr • e-mail : contact@sauvparcml.asso.fr

Incertitudes d'avenir : la suite...

Par le Président, JC GOAS, Ancien président de l'ASP, Ancien conseiller municipal.

Les vœux du Maire ont eu lieu le mercredi 10 janvier à l'hippodrome. Invités, nous y assistions. Selon lui, trois défis sont à relever :

L'Hippisme

Le Président JC. GOAS et le Vice Président P. HOREL ont été reçus à notre demande par le Président de **FRANCE-GALOP** Monsieur Edouard De ROTCHILD et son Directeur Général Monsieur Olivier DELLOYE le 22 janvier dernier. Notre objectif était de mieux faire connaitre notre Association et surtout d'être mieux informés sur les intentions de France-Galop concernant l'avenir des activités hippiques dans notre ville. Nous avons confirmé à nos interlocuteurs que notre objectif est le maintien de ces activités notamment dans le Parc où elles ont été principalement concentrées. **L'Association « Sauvons Maisons-Laffitte »** s'était réunie au siège de France-Galop avec la direction. Un compte rendu de cette réunion nous a été adressé le 23 décembre. Il a été effectivement question du centre d'entraînement et de l'hippodrome. Un groupe de travail formé d'entraîneurs devait rencontrer ensuite France-Galop.

Parce que les intérêts divergent, nous sommes d'avis qu'il conviendra que les acteurs concernés, y compris bien entendu les entraîneurs, puissent se revoir rapidement et mettent en pratique les décisions prises à la suite de la dernière rencontre du 12 décembre entre France-Galop et l'Association « Sauvons Maisons-Laffitte » présidée par J.P GALORINI. Nous devons aussi comprendre la position de France-Galop qui est le plus important propriétaire foncier/immobilier privé de Maisons-Laffitte **avec 130 ha et plus de 700 boxes de chevaux. Mais, France-Galop supporte mal les déficits importants des activités hippiques de notre ville qui se situent à 2,5 M € !** (*Consultez aussi à ce sujet l'excellent article de JJ. CHIOZZI syndic du Parc qui fait un point précis de l'activité hippique dans le « Parc Actualité » journal de l'ASP de mars 2017 n°75*).

A noter que les contacts publics font état d'inquiétudes croissantes **de voir des entraîneurs quitter Maisons-Laffitte, de voir le directeur de l'hippodrome et du centre d'entraînement Franck LE MESTRE en place depuis quatre ans et fort estimé à Maisons-Laffitte, partir en mars à Deauville** ; la presse se déchaine sur toutes sortes de suppositions ; nous-mêmes sommes inquiets d'un certain risque de « panurgisme » contagieux de la part des entraîneurs pour quitter Maisons-Laffitte... **La rencontre avec le Président E. De ROTCHILD a été positive sans que les problèmes des activités hippiques soient résolus.**

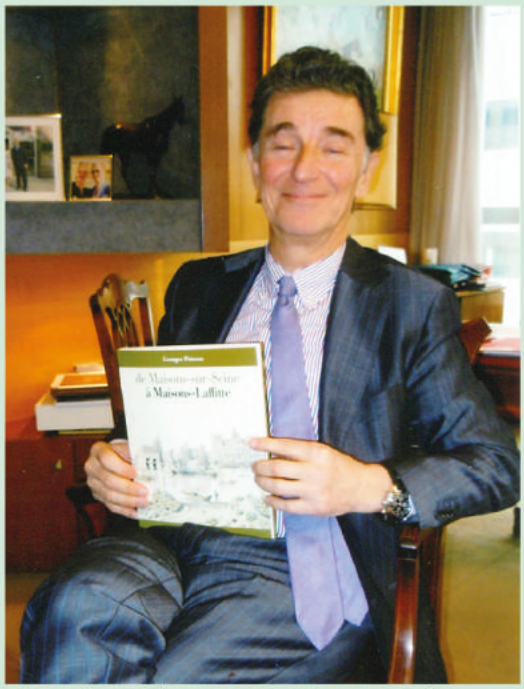

Photo du Président E. De ROTCHILD. Le Président JC. Goas a remis à chacun un exemplaire de la dernière édition en couleur du livre de « Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte » de Georges POISSON, Conservateur général du Patrimoine, auteur de nombreux ouvrages historiques, conférencier et conteur passionnant.

LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

Directeur de la publication : JC. GOAS • **Rédacteur en chef** : P. HOREL
Conception - COPIE EXPRESS
Siège social : Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte 21 ter, avenue Eglé - 78600 Maisons-Laffitte
Correspondance : BP 80 - 78603 Maisons-Laffitte **Téléphone / Fax :** 01 39 62 68 11
Site : www.sauvparcml.asso.fr
E-mail : contact@sauvparcml.asso.fr

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE

L'Association a pour but notamment :

- **de conserver au Parc de Maisons-Laffitte son caractère historique et résidentiel,**
- **de protéger les espaces verts** (limitation des constructions, élimination du bruit, des odeurs et des dangers d'une circulation automobile croissante),
- **de veiller à l'application des mesures réglementaires existantes,**
- **de préserver les activités hippiques,**
- **de participer avec les autorités concernées à l'élaboration des documents d'urbanisme.**

Nous pouvons simplement dire que sur l'hippodrome des activités d'aujourd'hui peuvent se poursuivre :

- **Le GOLF** qui est ouvert sauf les jours de réunions hippiques sur l'hippodrome - une trentaine par an -.
- **Le JUMPING** qui par convention avec France-Galop agence progressivement la carrière Molière. (*Voir le compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*) **a autorisé le Maire à passer un marché de travaux pour la réalisation de la tribune sur la carrière Molière s'élevant à 478 240 € HT.**

Quant à l'hippodrome, ces photos montrent les agressions répétées : fermetures et inondations à répétitions le rendant impraticable et obligeant France Galop à revoir son calendrier des réunions.

1 - En 1995, un rendez-vous difficile !
2 - Le Jumping sous les eaux ! (2017)
3 - L'hippodrôme sous les eaux. (2018)
4 - L'avenue Molière fermée.

Les autres défis : Urbanisme - Finance et Budget.

Sur ces points nous sommes persuadés que nous allons être contraints de repenser à des modifications structurelles profondes qui conduirons à reprendre l'ensemble du PLU, ceci en fonction des « **incertitudes d'avenir** »...

Le C.A.P.U.I.

Depuis de nombreuses années, les voisins immédiats et proches de la station Seine-aval du **SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne)** se sont regroupés **pour lutter contre les nuisances olfactives et sonores engendrées par la station de traitement des eaux usées**, la plus importante en Europe et seconde dans le monde . Avec le concours des services préfectoraux un comité de suivi a été créé pour faire des points réguliers sur ces nuisances. **Une association loi de 1901 a été également créée pour faire participer à nos actions les riverains des collectivités locales concernées**, d'autant plus qu'il était prévu l'implantation sur le site de la station d'une importante usine d'incinération de résidus urbains : **le CAPUI (Collectif pour l'Annulation du Projet d'Usine d'Incinération).**
Le collectif sous le même nom a poursuivi ses actions contre les Pollutions Urbaines et Industrielles.

En collaboration avec les collectivités et les services de l'Etat, nous avons obtenu à ce jour :
- **L'annulation du projet d'usine d'incinération.**
- **La mise en route d'importants travaux par le SIAAP permettant une réduction significative des nuisances et des rejets en Seine par le carbone le phosphore et l'azote global. (voir notre Flash n°77).**

Blocage de la route nationnale

Nous allons poursuivre par le traitement in situ des boues résultant des traitements précités en mettant au point avec le SIAAP des installations appropriées qui éviteront de dispatcher sur les routes de France une noria de poids lourds dangereux de fertilisants agricoles discutables et qui peuvent être efficaces en méthanisation comme par exemple le fumier de chevaux. Il y en a d'autres...

Auparavant, je voudrais remercier le successeur du Préfet ERIGNAC, le Sous-préfet actuel **Stéphane GROVOGEL** qui préside les réunions des commissions de Suivi de site Seine-aval. Egalement remercier **l'équipe préfectorale du Bureau de l'Aménagement et du Développement Durable - Mme Vézat.**

Défilé rue de Pologne à Saint-Germain-en-Laye le **24 Octobre 1987**
Le Président, JC. Goas en tête, suivi par M.Bourdin (Ancien Maire de La Frette-sur-Seine)

Anne-France PINCEMAILLE, actuellement **Présidente du CAPUI**, Adjointe au Maire d'Herblay déléguée à la culture vient de perdre son mari Pierre, le 12 Janvier. Titulaire des grandes orgues de la basilique cathédrale de Saint- Denis depuis trente ans, la France a perdu « **un musicien qui joue de l'orgue** ». Il se repose désormais en Bretagne... **Notre Association et son Président apportent à son épouse, chef de choeur à la basilique, et à ses enfants leurs soutiens et amitiés.**

Le réseau de 440 km qui relie les usines du SIAAP, les bassins de stockage, les tunnels réservoirs pour les eaux pluviales (au total 900 000 m3), autant d'infrastructures qu'il convient de gérer.

C'est la tâche de MAGES le logiciel Modèle d'Aide à la Gestion des Effluent du S.I.A.A.P. Ce logiciel effectue ces tâches à partir du PC SAPHYRS (Systèmes d'Aide au Pilotage Hydraulique des réseaux du SIAAP) situé au siège de Paris rue Jules César.

Ce poste régule ainsi à distance 24h/24 le réseau d'assainissement de l'agglomération parisienne. Il évite les risques d'inondation en cas d'orage.

Les stations d'épuration (STEP) du SIAAP sont au nombre de six et emploient 1700 personnes, il s'agit de :

- **SEINE Aval,** l'usine historique, la plus importante d'Europe, la seconde au niveau mondial après celle de Chicago. Elle est en pleine modernisation. Elle jouxte le Grand Parc de notre ville.

  Elle traite 1 500 000 m3 d'eau usée par jour. Sur son site travaillent 770 salariés.

- **SEINE Amont** à Valenton, créée en 1987 **traite 600 000 m3 par jour.**

- **SEINE Grésillions** à Triel-sur-Seine, créée en 2007 **traite 300 000 m3 par jour.**

- **SEINE Centre** à Colombes, créée en 1998 **traite 240 000 m3 par jour.**

- **MARNE Aval** à Noisy-le-Grand crée en 1976 puis modernisée en 2009 **traite 75 000 m3 par jour.**

- **SEINE Morée** au Blanc-Mesnil **traitera en ultrafiltration 53 000 m3 par jour (aujourd'hui 12 000 m3).**

A noter que les chiffres ci-dessus intéressent des volumes de temps sec traités conformément aux directives DERU et que par temps de pluie ces quantités sont supérieures avec la même qualité de traitement (ce que l'on appelle

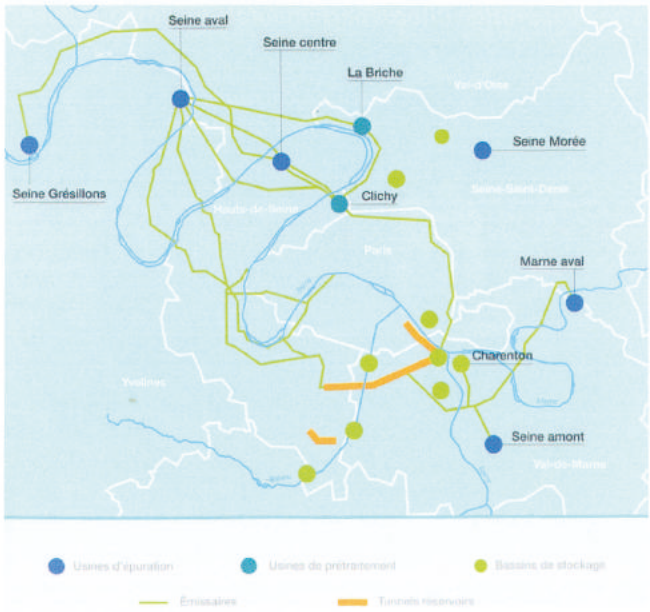

Extrait du Flash n°77 - Mars- Avril 2015

le débit de référence). Au-delà seulement la qualité en sortie d'usine est dégradée. Par exemple à Seine Aval, par temps de pluie, la capacité est extensible à 2 300 000 m3 (débit de référence) soit 1,5 fois plus que le nominal de temps sec, avec toujours la même qualité.

Toutefois les 5 grands émissaires qui apportent les eaux usées et convergent vers Seine Aval totalisent une capacité potentielle de 70m3/ seconde, soit un apport potentiel de 6 millions de m3 soit 4 fois plus que le traitement de temps sec, mais un orage ne dure pas 24 heures de suite....A réfléchir.

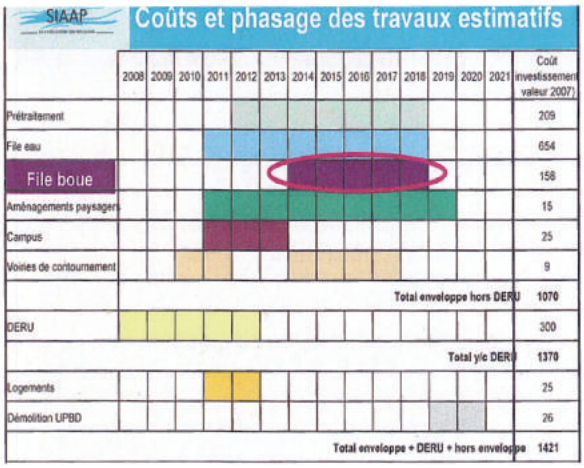

Pour le coût bien lire 1,42 milliard d'euros....

Enfin d'autres procédés existent pour des débouchés de proximité, comme par exemple la méthanisation qui peut associer boues d'épuration et déchets fermentescibles. C'est le projet de la construction et de l'exploitation d'une usine de méthanisation au Blanc-Mesnil, alimentée par des ordures ménagères (du SYCTOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Agglomération parisienne : 85 communes, 5,3 millions d'habitants, 2,4 millions de tonnes de déchets ménagers) et des boues d'épuration (du SIAAP).

Ce sera donc « in fine » au SIAAP de décider des meilleurs choix dans un débat où les intervenants potentiels sont nombreux, les enjeux sanitaires et environnementaux conséquents, les débats passionnés également, mais pour nous riverains, **l'exigence à terme de cette refonte est celle du « Zéro nuisance ».**

Extrait du Flash n°62 - Mars 2009

BULLETIN de RENOUVELLEMENT 2017-2018 / de NOUVELLE ADHESION à envoyer à :
Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte
BP 80 - 78603 Maison-Laffitte Cedex

Nom, Prénom : .....
Démeurant : .....
Téléphone : ..... E-mail : .....
Renouvelle / adhère (rayer la mention inutile) à l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte et adresse à l'Association un chèque de ..... (30 euros minimum).

Signature :

Rappel : La cotisation à notre Association agréée est fixée à 30 euros. Elle est fiscalement déductible de vos impôts à 66%, dans la limite de votre revenu imposable. Le reçu fiscal vous sera adressé en temps opportun, avant votre déclaration des impôts sur le revenu 2017.

21 Ter avenue Églé - 78600 Maisons-Laffitte
Tél. : 01 39 62 68 11 - www.sauvparcml.asso.fr - E-mail : contact@sauvparcml.asso.fr

Rencontres avec :

Yannick BOËDEC, Maire de Cormeilles-en-Parisis (23 318 habitants), Président de la communauté d'agglomération LE PARISIS (183 000 habitants).

Une du Cormeilles Mag n°209 - Février 2017

La ville a une superficie de 833 ha, **largement supérieure à celle de Maisons-Laffitte** de 675 ha pour une population à peu près similaire. Ses écrits et prises de paroles, ceux de la presse, sont à l'origine de notre article à la page 3 de notre **Flash N° 80** car nous trouvions la solution des projets et décisions prises par le Maire et son Conseil pour la création d'une « Marina » sur le site des 22 ha de l'ex cimenterie LAFARGE, comme une solution intéressante pour activer cette surface longeant la Seine sur 800 mètres.

Apparemment cela n'a pas plu au Maire de Maisons-Laffitte qui nous a reproché par LRAR une **« grossière désinformation »** par nos écrits et qui de surcroît menaçait de nous faire condamner pour **« diffusions mensongères »**. Nous mettons cette mauvaise humeur sur le compte de ses dernières déceptions électorales.
Nous avons donc communiqué ce courrier à Yannick BOËDEC qui confirme l'exactitude de nos écrits issus de ses propres propos.

***PS** : M'adressant à J. MYARD : des excuses pour l'article encadré de la page 3 , j'avais oublié que ton sens de l'humour n'existe plus depuis quelques temps, remplacé par trop de « billets de mauvaise humeur » et autres communiqués furibards. Pour ta gouverne, né à Cormeilles-en-Parisis il y a 85 ans, j'ai habité cette ville pendant 30 ans, mon père y est décédé brutalement à 49 ans, Il était conseiller municipal - mandature du Maire Jean FERRIER -. Ma mère institutrice a occupé dans la même classe pendant 27 ans le cour préparatoire, enseignant aux enfants des enfants auxquels elle avait appris à lire ! J'ai habité à La FRETTE après Cormeilles, j'y serai inhumé dans le caveau de famille du cimetière de cette charmante petite ville appelée « la perle du val d'Oise », pas loin des artistes cités qui y sont déjà... Il faut que tu saches que ta LRAR est fort désobligeante pour un ingénieur sorti de la société civile et qui s'est activé pour le bien collectif. Bien à toi malgré tout. Le sieur GOAS.*

Maurice CHEVIGNY, Maire de La Frette-sur-Seine, invité à ses vœux le dimanche 21 janvier. Discussion avec les amis du Val d'Oise.

C'est avec Michel BOURDIN alors Maire, puis le nouveau Maire Maurice CHEVIGNY et son épouse que nous avons commencés avec le **CAPUI** la lutte contre les nuisances engendrées par le **SIAAP**. Comme précisé dans l'article précédent, nous avons réussi.
Cette vallée de la Seine, dite **« des impressionnistes »,** qui s'étend jusqu'à Conflans-Sainte-Honorine va donc retrouver sa dignité auprès des artistes. Je cite entre autres le peintre impressioniste de l'Eau et de la Mer Albert MARQUET, l'écrivain Roger IKOR prix Goncourt en 1955 pour son roman « les Eaux mêlées »

Albert MARQUET (1875-1947) La route à la Frette (1945)

Voila deux villes pour lesquelles j'ai une sincère empathie, tout comme pour Maisons-Laffitte où je réside depuis près de 60 ans et ai été conseiller municipal pendant plus de 12 ans et Président de l'ASP pendant 14 ans !

Devant ces **« incertitudes d'avenir »** persistantes, sans l'aide d'un marabout, je repense au roman de l'académicien Jean-Marie ROUART qui écrivait prémonitoirement en 2003 **« Adieu à la France qui s'en va »** ... Je pensais au sidérurgiste que je suis et du temps qu'il a fallut pour remettre en état les hauts fourneaux d'Arcelor Mittal-Dunkerque, 3 HF qui produisaient journellement chacun **de 3 à 10 000 tonnes de fonte** (le HF 4 était le plus puissant HF du monde). **Alors prenons garde à ne pas sacrifier l'existant, nous pourrions le regretter.**